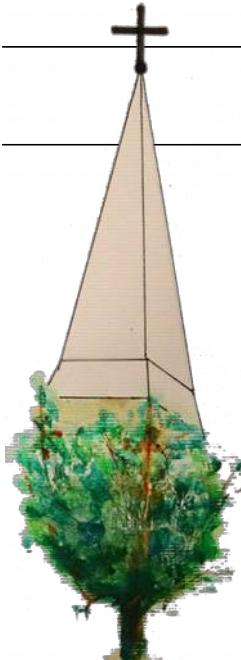


Replanter !

Lien d'information de la paroisse Saint-Paul

Numéro 3: décembre 2018



Initiation

« Comment, jeune, garder droit son chemin ? » Ainsi commence la deuxième strophe du psaume 118 que nous pouvons lire comme une prière que Jésus adresse à son Père. Il est bon de se mettre dans la peau de Jésus et de se tourner vers le Père céleste pour expérimenter que prier ainsi nous lance vers l'infini.

« Comment, jeune, garder droit son chemin ? » La question est adressée à tout jeune se lançant dans la vie. Elle s'adresse également à tout enfant accédant à la parole. En revanche, si la question surgit d'elle-même dans le cœur du jeune, alors heureux est-il, car l'Esprit lui fait signe. À la question précédente, le psaume répond, « en observant ta parole ». Voilà une piste. Mais il faudra encore que chacun découvre ce que signifie « observer ta parole » et comment il prend corps chez lui. Quand on est encore un enfant, le plus simple est de rejoindre Jésus à la crèche de la Nativité et de le suivre dans son périple d'enfant et au-delà, autrement dit, de grandir ensemble. Tel peut être l'objet du catéchisme des enfants, leur donner le goût de rejoindre Jésus et de grandir avec lui, comme un ami avec son ami. Si l'amitié se développe et perdure, il découvrira que Jésus est aussi un maître de vie.

En plaçant la séance de catéchisme avant la messe dominicale, il s'instaure une unité de temps et de lieu. Et quand les enfants rejoignent dans la grande assemblée ceux et celles qui les précèdent dans la vie comme dans la foi, à savoir les parents et les autres membres de la communauté, alors le catéchisme s'achève en eucharistie. Ainsi, la connexion du catéchisme à la messe dominicale est également une initiation à la vie communautaire paroissiale où le jeune est appelé à prendre sa place au sein d'une grande famille intergénérationnelle. Il expérimente alors qu'il n'a pas besoin de quitter les siens pour recevoir, dès maintenant et en nombre, des pères et des mères, des frères et des sœurs qui sont des amis du Seigneur.

Roland Cazalis

Agenda

Messe dominicale

Dimanche: 10h30

**Église Saint-Paul
8, rue Château des Balances
5000 Salzinnes**

Messe en semaine

Lundi, mercredi, vendredi : 18h00

Fêtes de la Nativité

Messe de la nuit : lundi 24 décembre 2017 à 18h30

Messe du jour : mardi 25 décembre 2017 à 10h30



« Comme un arbre offrant ses branches à toutes sortes d'oiseaux... »



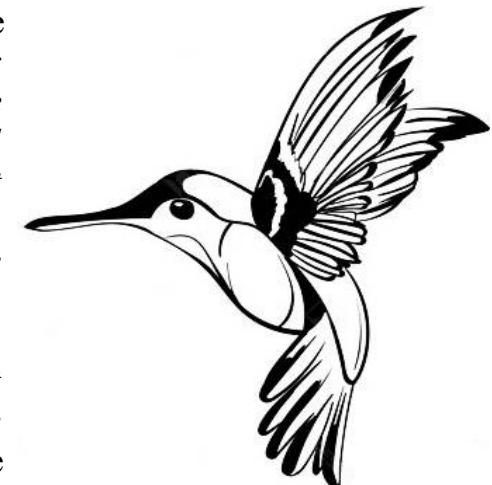
François d'Assise par Alain Thomas

si bien que les oiseaux du ciel peuvent faire leur nid à son ombre. »

Un spécialiste de la Bible commente ce passage : *L'image des « longues branches où les oiseaux du ciel peuvent faire leur nid à son ombre » (empruntée au prophète Ézéchiel) est l'antithèse du mode habituel de croissance des pouvoirs politiques qui n'est qu'augmentation de la coercition, de l'asservissement. Le développement du Royaume de Dieu, au contraire, ne devrait faire qu'accroître la possibilité pour des « oiseaux du ciel » de trouver un abri bienfaisant, un lieu de fécondité (un nid) pour eux-mêmes, un point d'appui pour un nouvel envol, en toute liberté, en toute autonomie.* Voilà une proposition qui sonne juste avec le titre du feuillet paroissial : Replanter !

Le psaume de ce 11^e dimanche est dans la même ligne d'inspiration :

« Le juste grandira comme un palmier,
il poussera comme un cèdre du Liban ;
vieillissant, il fructifie encore,
il garde sa sève et sa verdeur. »
De quoi nous faire rêver ! Non ?



Jacques Figue

Action Bumba, en République Démocratique du Congo

L'an dernier, notre paroisse a soutenu le projet d'atelier de couture pour les mamans célibataires de Bumba. Ce projet est mis en œuvre par l'ONG « Maboko Lisanga » présidée par notre ancien curé, Édouard Litambala, et appuyée par l'ASBL belge « La Main dans la Main ».

Lors de mon récent séjour à Bumba, j'ai pu constater la vitalité de l'atelier de couture. À l'extérieur : le bâtiment a été sécurisé, des sanitaires ont été installés, un enclos en bambou a été posé pour fermer la concession, une paillote a été montée pour abriter les sentinelles. À l'intérieur : du mobilier a été installé au bénéfice des participantes, un premier lot de quinze nouvelles machines manuelles ont été achetées et le formateur, César, un tailleur professionnel, les a vérifiées et lubrifiées avant de les mettre en circulation.

Les modules de formation se succèdent. Celui qui a démarré au début du mois de janvier s'est clôturé en fin mai. Quinze filles y ont participé avec beaucoup d'application, malgré la difficulté pour plusieurs d'entre elles de combiner l'apprentissage et la prise en charge d'un nouveau-né. L'atelier de formation prend parfois des allures de pouponnière ! Le module suivant a démarré peu avant mon retour en Belgique. Il rassemblait un nouveau groupe de quinze filles pour cinq mois.

Au terme de chaque module, des possibilités d'exercice temporaire du métier au sein de l'ONG sont proposées aux filles pour coudre notamment des uniformes scolaires. Cela leur permet un premier revenu et assure à l'ONG des perspectives d'autofinancement.

Pendant un peu plus de trois mois, je suis passé régulièrement à l'atelier pour en suivre l'évolution et rencontrer les personnes. J'ai été impressionné du sérieux des participantes et de la qualité pédagogique de César. Je me suis aussi rendu au domicile de mamans célibataires qui ont participé à des modules précédents et qui sont désormais installées à Bumba. L'apport de la formation en coupe-couture à leur vie familiale, sociale et économique est indéniable. La formation de l'ONG leur a permis d'ouvrir un atelier personnel qui leur donne de quoi vivre malgré l'environnement particulièrement difficile.

L'argent de notre paroisse et d'autres contributeurs a donné au projet l'élan qui lui était indispensable. Désormais, l'ONG peut s'ouvrir à d'autres pistes : la mise en production de la ferme de Yambenga, l'aménagement d'un terrain de sport pour les jeunes, l'extension

de l'atelier de formation, la construction d'un centre socioculturel...

L'ONG remercie tous les donateurs !

Yannick Dupagne



Marie-Noëlle dans son atelier

La Main dans la Main ASBL

32, Place de la Victoire

6900 Marche-en-Famenne

Compte: BE93 0013 9832 9667

L'Avent 2018 de « Vivre ensemble »

Ce nouvel Avent coïncide cette année avec les 70 ans de la Déclaration universelle des droits humains (DUDH). Souvent oubliés, remis en question, les droits humains ne sont ni un luxe ni un acquis : ils sont un combat de chaque jour, notamment pour vaincre l'exclusion sociale et la pauvreté. Pour le chrétien, ils font écho au message de l'Évangile.

La pauvreté est à la fois une atteinte aux droits humains et la conséquence du non-respect de ces droits. En cette année anniversaire, plus que jamais, nous sommes invités à **regarder autrement les exclus de la société, celles et ceux dont on oublie les noms et auxquels on appose des étiquettes** : sans-abri, sans-emploi, sans-papiers... Comme si ces personnes n'existaient qu'à travers ce dont elles sont dépourvues, au mépris de leurs potentialités.

L'Avent est cette période de l'année où nous préparons nos coeurs à la venue d'un enfant... Jésus. Jésus qui nous a dit : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie, la vie en abondance » (Jn 10,10).

À la question « Que devons-nous faire ? », Jean le Baptiste fournit des réponses. Aux foules : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! » Aux collecteurs d'impôts : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » Aux soldats : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. »

Des principes simples et évidents... comme devraient l'être les droits humains fondamentaux de nos jours. Or, ces droits sont si souvent remis en question, contournés, bafoués.

C'est pourquoi, plus que jamais, **l'Avent est une occasion de réaffirmer avec conviction que ces droits sont universels et indivisibles et que la garantie de ces droits est indispensable pour faire avancer la justice sociale et le vivre-ensemble**. Car « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (art. 1^{er} de la DUDH). **L'Avent, une nouvelle occasion ne pas manquer pour agir !**

Action Vivre Ensemble



**L'église Saint-Paul au n° 8 rue Château des Balances à Salzinnes
Une maison parmi les autres pour un Dieu fait homme parmi les autres**